PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

aract
agence régionale
pour l'amélioration
des conditions de travail
Occitanie

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée
CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

LE 13 NOVEMBRE 2026 - MONTPELLIER

JOURNÉE RÉGIONALE DU DIALOGUE SOCIAL

Cette 2e journée régionale en faveur du dialogue social répond à la volonté forte des partenaires sociaux, de l'État et de la Région de maintenir une dynamique à l'issue de la première journée organisée en 2024 pour faire progresser le dialogue social en Occitanie. Le programme a été construit dans le cadre d'un comité de pilotage paritaire.

Organisée par l'Aract, la DREETS, la Région Occitanie, l'Ecole de Droit Social de Montpellier et en partenariat avec le CESER Occitanie, la journée s'articulera en deux temps :



1 TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE EN OCCITANIE :

Anticiper les effets sur le travail et les parcours professionnels

La transition démographique sous l'effet conjugué du vieillissement de la population active, des départs à la retraite et des tensions de recrutement devient une question centrale pour les entreprises. L'ANI du 14 novembre 2024 et la loi du 24 octobre 2025 sur l'emploi des travailleurs expérimentés apportent des clés de lecture aux entreprises afin de mieux prendre en compte les enjeux de santé au travail, de prévention de la désinsertion professionnelle et d'usure professionnelle, de maintien en emploi et d'évolution des compétences. A partir de témoignages d'experts et d'acteurs d'entreprises, il s'agira d'apporter des pistes pour aider les structures à prévenir l'usure professionnelle, maintenir les compétences, accompagner les parcours et favoriser la transmission des savoirs dans le cadre du dialogue social.



2 TRANSITION NUMÉRIQUE EN OCCITANIE :

Préparer dès maintenant le travail de demain

L'accélération des usages du numérique, notamment avec le déploiement des systèmes d'intelligence artificielle (SIA), transforme profondément les entreprises. Si ces évolutions offrent des opportunités d'innovation, de performance et d'amélioration de certains processus, elles soulèvent aussi des enjeux en matière de conditions de travail, d'emploi, de compétences, d'organisation et de management. Ces évolutions restent difficiles à appréhender pour les acteurs du dialogue social. Comment les entreprises s'emparent-elles de ces transformations ? Comment le dialogue social peut-il anticiper leurs effets, les évaluer et négocier des démarches et des solutions adaptées ?

Financé par l'Union européenne

EDSM

LAB ENTREPRENDRE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

ACCUEIL **Guylain CLAMOUR**, Doyen de la Faculté de droit et science politique de Montpellier.

Matinée :
DIALOGUER SUR LES TRANSITIONS DÉMOGRAPHIQUES

Partager les enjeux et des repères sur la transition démographique pour mieux accompagner les transformations du travail, anticiper leurs effets sur les conditions de travail et d'emploi et outiller les acteurs du dialogue social.

INTRODUCTION

- **Julien TOGNOLA**, Directeur régional de la DREETS Occitanie
- **Dominique SATGE**, MEDEF et **Christian ROUX**, CFDT, Comité Paritaire Régional de l'Aract

Animation de la matinée par **Emmanuel ALBERT**, Chargé de mission, Aract Occitanie

TABLE RONDE 1 — *PARTAGER DES REPÈRES POUR AGIR*

Laurianne ENJOLRAS, maîtresse de conférence en droit privé, École de droit social de Montpellier

Anticiper les effets de la transition démographique suppose d'agir sur les conditions de travail, la prévention de l'usure professionnelle et le maintien en emploi. Les acteurs du dialogue social, d'emploi et des politiques publiques se mettent autour de la table pour faire émerger les enjeux, pour aider les entreprises à agir sur ces questions.

- Parole donnée aux **acteurs de l'ANI** du 14 novembre 2024 : **Jean-Christophe REPON**, U2P et **Frédéric BELOUZE**, CFTC
- **Pr Florence BERGERON**, professeur de droit privé, École de droit social de Montpellier et **Pr. Paul Henri ANTONMATTEI**, professeur de droit privé, École de droit social de Montpellier

TABLE RONDE 2 — *TÉMOIGNAGES PARITAIRES D'ACTEURS D'ENTREPRISES*

Quelles questions se posent les entreprises ? Comment traitent-elles de ces sujets ? et avec qui ? Tour d'horizon sur trois retours d'expériences d'entreprises.

- Pour lancer les réflexions : **Catherine DELGOULET**, ergonome, Directrice du CREAPT (Centre de Recherche sur l'Expérience, l'Âge et les Populations au Travail)
- **Groupe Emile Noël : Marion DUMONT**, responsable qualité-opérationnelle et **Jérôme PRADIER**, membre du CSE
- **Espace Régional du Dialogue Social de l'économie sociale et solidaire : Claire PERRAULT**, déléguée régionale de l'UDES et **Florence FOURCADE**, représentante CFTC
- **A vos côtés : Guillaume LEENHART**, gérant et **Bertrand DUFOUR**, care manager et membre du CSE.
- Discutant : **Nicolas FRAIX**, responsable de département Thématiques, Anact
- Présentation de ressources pour l'action : **Nathalie CAMPOURCY**, DREETS Occitanie

Échanges avec la salle

Sur le temps du buffet :
Expo-sensi sur les travaux de la Session Nationale de l'INTEFP (SN38) sur le thème « Défis écologiques, numériques et recomposition des modes de productions : vers des trajectoires soutenables et désirables »

Après-midi :
DIALOGUER SUR LES TRANSITIONS NUMÉRIQUES

Partager les enjeux et des repères sur les transitions numériques pour mieux s'adapter, se préparer et anticiper les transformations du travail. Comment se réapproprier des projets principalement techniques et pilotés par des experts du numériques pour requestionner, dans le cadre du dialogue social, le travail d'aujourd'hui et de demain ?

INTRODUCTION

- **Marie-Thérèse MERCIER**, Conseillère régionale, Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- **Jean-Louis CHAUZY**, Président du Conseil économique, social et environnemental, CESER Occitanie

Animation de l'après-midi par **Catherine LEVRAT-PINATEL**, Chargée de mission, Aract Occitanie

TABLE RONDE 1 — *TÉMOIGNAGES PARITAIRES D'ACTEURS D'ENTREPRISES*

Les profondes et rapides transformations générées par l'introduction des outils numériques et des systèmes d'intelligence artificielle interrogent la capacité des acteurs du dialogue social à anticiper les effets, à accompagner les changements, à discuter, négocier et construire des réponses adaptées aux réalités des entreprises. Des témoignages pour partager des enjeux, des constats et des leviers à mobiliser dans le cadre du dialogue social

- **Banque Populaire du Sud : Catherine BALDO**, DRH et **Sandie SURRE**, élue SNB/CFE-CGC au CSE et déléguée syndicale
- **Schneider Electric : Christian LAMBERT**, Vice-président Stratégie et Relations Sociales France, **Philippe BORDAS**, Coordonnateur CFE-CGC France, **Bruno ANDRÉ**, Délégué syndical CFE-CGC site de Lattes
- **Pole Star : Christian CARLE**, CEO, **Mégane BOUDINEAU**, élue CSE
- Retour d'expériences sur les pratiques des TPE-PME en Occitanie : **Franck BERTHU**, Expert Transformation Digitale, Direction Innovation et filières, Ad'Occ

TABLE RONDE 2 — *PARTAGER DES REPÈRES POUR AGIR*

Laurianne ENJOLRAS, maîtresse de conférence en droit privé, École de droit social de Montpellier

Comment les transitions numériques impactent les conditions de travail, les compétences et les organisations ? Quels sont les leviers que peuvent mobiliser les acteurs du dialogue social pour mieux accompagner les transitions et anticiper leurs effets ? Croisons le regard de trois intervenants pour éclairer ces questions.

- **Pauline GOURLET**, enseignante-chercheuse, Telecom Paris, Laboratoire I^3
- **Odile CHAGNY**, économiste, IRES (Institut de recherches économiques et sociales)
- **Pierre BALDY**, doctorant EDSM : analyse des accords IA

Échanges avec la salle

CONCLUSION GÉNÉRALE

- **Pr. Paul Henri ANTONMATTEI**, professeur de droit privé, École de droit social de Montpellier
- **Claire MARCHAND-TONEL**, Directrice, Aract Occitanie
- **Julien TOGNOLA**, Directeur de la DREETS Occitanie

JOURNÉE RÉGIONALE DU DIALOGUE SOCIAL

Le 13 novembre 2026

De 9h30 à 16h45 (accueil café à partir de 8h45)

Buffet offert sur place

École de droit social de Montpellier
Bâtiment 1, Amphithéâtre C (1er étage)
Rue de l'École Mage
34000 Montpellier



Depuis l'A709, sortie 29 Montpellier Est

3 parkings possibles à proximité (FOCH, PREFECTURE, CORUM)

En transport en commun, accès via les Tram 1, 4 et 5 (arrêt Louis BLANC, arrêt Jardin des Plantes)

CONTRIBUEZ À FAIRE PROGRESSER LE DIALOGUE SOCIAL EN OCCITANIE

Nous vous inviterons, tout au long de la journée, à proposer vos idées, vos pistes d'actions pour développer le dialogue social en Occitanie et pour inscrire davantage les transitions démographiques et numériques dans le cadre du dialogue social.

INSCRIPTION EN LIGNE

Financé par l'Union européenne
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité
aract
agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail Occitanie
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
EDSM
LAB ENTREPRENDRE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER